

**Usagers de l'eau****D. Mitterrand soutient la Coordination régionale**

Ces jours derniers, Danièle Mitterrand se trouvait dans notre département, venue animer débats et rencontres, notamment à Amélie-les-Bains et Tordères, sur le thème de l'eau. Photo. Ph. Koffi. Hier, à Perpignan, celle qui fut première dame de France expliquait comment sa Fondation France Liberté fut, malgré

certaines oppositions, amenée à défendre l'eau : "Parmi les inquiétudes les plus vives que les populations faisaient remonter vers nous, il y avait la question de l'eau, sa gestion, les problèmes de pollution. Devant l'importance et la récurrence des témoignages, nous nous sommes engagés à défendre l'eau comme un droit du vivant, un élément constitutif de la vie de l'homme et de la planète, un bien inaliénable qui ne pouvait en aucun cas être considéré comme



une marchandise. Au forum mondial de Caracas, une déclaration commune internationale a été rédigée en ce sens. Cela ne correspond pas, évidemment, aux intérêts des grands groupes qui détiennent le monopole de l'eau". C'est pourquoi Danièle Mitterrand soutient l'action de la Coordination Rhône/Méditerranée des associations des usagers de l'eau, dont les représentants se trouvaient à ses

côtés. Cette coordination, localement représentée par ACE 66 et Association commune usagers de l'eau de la vallée du Tech, présidée par Marie-Line Assenat (ACES - Sète), entend bien jouer un rôle tant dans la préservation de la ressource en eau, que dans sa gestion par les villes et les groupes Veolia, Suez ou Saur. La coordination est totalement favorable à la création de régies et à un usage raisonné de l'eau. J.C.

**COURRIER DES LECTEURS****"Réflexions d'un ancien élu"**

M. Pierre Dupouy, de Bages, ancien élu d'une commune des Landes, commente. Les résultats prévus ont donné la majorité à la gauche dans les régions face à la droite au niveau national. Dorénavant la droite détient le pouvoir central et la gauche le pouvoir régional, ce qui entretient un climat conflictuel néfaste à l'intérêt général. L'Etat accuse les régions de trop dépenser et les régions fustigent l'Etat accusé de les priver de moyens financiers. Comment dans une telle cacophonie motiver les électeurs confrontés aux soucis quotidiens, ce qui les détourne vers l'abstention ? Il faut avoir la sagesse et l'humilité d'accepter une analyse rigoureuse de notre situation et faire taire les vieux démons suicidaires de la fuite en avant. Nos élus devront tous assumer les responsabilités importantes en matière d'avenir du pays et de ses citoyens. Après les résultats de mars dernier, il faut trouver des points de convergence. La réforme territoriale doit être le premier dossier à traiter dans une démarche de responsabilités partagées. Son échec laisserait dans l'esprit des Français la néfaste impression que le seul souci de nos élus locaux est de préserver "leur gâteau". L'ouverture politique par la promotion d'hommes de gauche ne suffira pas pour dégager le consensus indispensable à la réussite des changements. Dans les jours qui viennent, tous nos élus auront la possibilité de démontrer leurs qualités de responsables politiques. Souhaitons-leur la sagesse nécessaire pour faire face à une grave situation (...).

**"La réforme des retraites"**

Mme Jacqueline Varnier, du Boulou, réclame. A partir du 12 avril, après la remise du rapport du COR (Conseil d'orientation des retraites), le ministre du Travail, les syndicats, députés et sénateurs vont plancher sur la réforme des retraites. Le système actuel ne peut pas perdurer. Il faut une vraie réforme, qui rétablisse la justice et l'équité entre le public et le privé, et garantisse un équilibre financier à long terme. L'idéal serait que plusieurs participants aux discussions calculent la retraite d'un fonctionnaire et celle d'un salarié du privé suivant les données actuelles. Ils en verraient les anomalies. Par exemple, l'augmentation de 0,9 % à partir du 1<sup>er</sup> avril n'intervient que sur la retraite de base (CNAV ou CRAM) pour le privé et non sur la totalité de la retraite mensuelle. Personne ne doute des difficultés à surmonter. En attendant, il faut faire un geste pour les petits retraités dont la vie est devenue si dure. Allons-nous laisser des anciens dans une détresse financière sans précédent, eux qui ont travaillé toute leur vie, cotisé, apporté leur contribution à la société (...)?

Courrier des lecteurs : adressez vos remarques à la rédaction locale de L'Indépendant, Mas de la Garrigue, 2, av. Alfred-Sauvy, 66605 Rivesaltes. Mentionnez vos nom (en lettres capitales), adresse et téléphone. Vos propos doivent être concis (20 lignes dactylographiées, soit 40 lignes journal).

**Election municipale de Canet : une campagne au pas de course**

Le préfet a donc choisi d'organiser la municipale canétoise les dimanches 2 et 9 mai. Election anticipée et même "précipitée" diront certains, mais pas de quoi surprendre les futurs candidats calés dans les starting-blocks depuis déjà quelques mois.

Vite, plus que trois semaines ! En fixant les deux tours de l'élection municipale canétoise aux 2 et 9 mai, le préfet des Pyrénées-Orientales provoque une campagne express. Les futurs candidats à la succession d'Arlette Franco, décédée le 31 mars, disposent désormais de trois à six jours pour déposer leur liste en préfecture (du lundi 12 avril à 9 h au jeudi 15 avril à 18 h). La campagne elle-même débutant officiellement le 19 avril pour s'achever le 1<sup>er</sup> mai à minuit. De quoi faire monter l'adrénaline des trois candidats déjà déclarés : Bernard Dupont, Henri Valls et Jean-Jacques Gueffier.

**Comme on se retrouve**

Un premier-adjoint, un ex-premier adjoint et un premier opposant. Les trois têtes de liste aujourd'hui déclarées sont de vieilles connaissances. Des Canétois bien sûr, mais aussi du conseil municipal où ils siègent. Le socialiste Jean-Jacques Gueffier s'oppose à la majorité RPR-UMP depuis déjà trois mandatures et repart donc à l'assaut de la mairie pour la quatrième fois, menant une liste qu'il annonce "sans étiquette" et rassemblant "du MoDem ou ex-MoDem jusqu'au PC". Bernard Dupont, directeur général des services de la ville "pendant plus de vingt ans", ne s'est présenté aux électeurs qu'à la dernière municipale de 2008, "à la demande d'Arlette", précise-t-il. Elu sur la liste Canet génération énergie menée par le député-maire sortant, il est devenu cinquième adjoint délégué à l'Ur-

banisme et à l'aménagement.

Le docteur Henri Valls, lui, faisait équipe avec Arlette Franco depuis 1995 et avait été désigné premier-adjoint à l'issue des victoires de 1995, 2001 et 2008.

**3 candidats, peut-être 4**

Oui mais ça, c'était avant. Avant les tempêtes successives qui ont balayé le conseil municipal canétois à partir de l'automne 2008, quelques semaines après le début de la maladie d'Arlette Franco. Une guerre intestine s'est alors déroulée au sein de la majorité, poussant le maire à destituer trois de ses adjoints dont le premier d'entre eux. Mis au ban de la majorité, le docteur Valls entre dès lors en dissidence tandis que Bernard Dupont le remplace au poste de premier-adjoint. Poste qui s'apparente à celui d'un "maire-bis" lorsque la maladie contraignit Arlette Franco à s'éloigner davantage des affaires communales.

Destitutions et démissions auront entre temps mis à mal l'équilibre d'un conseil municipal qui, aujourd'hui, après le décès de celle qui fut maire durant 21 ans, n'atteint plus le quorum pour désigner son nouveau premier magistrat (il reste 30 élus sur les 33 requis). D'où la nécessité de convoquer une élection anticipée (lire ci-contre). Consultation qui pourrait compter un autre candidat. Fort de ses bons résultats aux récentes régionales, et en particulier sur les communes du littoral, le Front national pourrait jouer les trouble-fête. "Nous sommes en train de consulter, confiait hier



Canet va connaître une nouvelle élection municipale. Trois hommes sont déjà en lice pour succéder à Arlette Franco : Bernard Dupont, Henri Valls et Jean-Jacques Gueffier.

Louis Aliot, secrétaire général du FN et nouveau conseiller régional des P.-O., on a des adhérents sur Canet et des discussions sont en cours avec d'autres groupes de droite. On peut imaginer une liste divers droite soutenue par le Front national et d'autres organisations". Enfin, dernière inconnue : l'investiture UMP réclamée à la fois par Bernard Dupont "sortant d'une municipalité UMP" et Henri Valls "déjà encarté au RPR avant l'UMP". Le Comité départemental UMP se réunit ce soir à Pollestres pour, entre autres, désigner, "à bulletin secret", "son" candidat canétois.

Frédérique Michalak

**Aux urnes Canétois !**

Un arrêté préfectoral a donc fixé l'élection municipale canétoise au dimanche 2 mai, et au dimanche suivant, 9 mai, en cas de second tour. 10 200 électeurs sont appelés aux urnes pour désigner un nouveau conseil municipal qui élira ensuite son maire. Canet-en-Roussillon, 2<sup>e</sup> ville du département, compte neuf bureaux de vote : cinq à la plage et quatre au village. En 2008, trois listes se disputaient les suffrages des élec-

teurs : celle d'Arlette Franco, celle de Jean-Jacques Gueffier et celle de Jean-Michel Bois. Mme Franco, qui avait alors récolté 63% des suffrages, avait été élue dès le 1<sup>er</sup> tour. Aujourd'hui, l'ex-majorité part divisée, la gauche sera représentée dans la liste sans étiquette de J-Jacques Gueffier, le Front national pourrait être de la partie mais sauf surprise, ce n'est pas une femme qui prendra la succession d'Arlette Franco.

F. M.

**8<sup>e</sup> GRAND MARCHÉ FLORAL DE MILLAS**

SAMEDI 10 AVRIL 2010 - Promenade des Platanes  
De 10h00 à 18h00 NON-STOP

Mais aussi, de nombreux produits dérivés des arbres, plantes et fleurs et les bons conseils de nos professionnels !  
Plus de 5000 visiteurs en 2009

avec le soutien de

Renseignements : 04 68 57 40 37

**Les honoraires des médecins à 23 euros**

A partir de ce lundi 12 avril, il se pourrait bien que vos généralistes vous comptent leurs consultations 23 euros au lieu de 22. C'est, en tout cas, ce à quoi les engage le syndicat CS-MF 66. Hier, le président du syndicat, le Dr Jean-Paul Ortiz, expliquait : "A la suite d'une négociation avec la Sécurité Sociale, les honoraires des médecins généralistes devaient passer à 23 euros au début 2008. Or, deux ans plus tard, nous sommes toujours à 22 euros. Nous avons donc décidé de monter qu'une parole donnée se respecte et qu'il en va aussi du respect de la profession, en demandant aux généralistes de compter leurs actes, chaque fois que possible, 23 euros". Par ailleurs, précisait encore le président du CSMF : "Il faut aussi savoir que 23 euros est la consultation de base des spécialistes. Un tarif de 23 euros pour les généralistes permettrait une hiérarchisation des consultations en fonction de leur importance". J.C.